

laloidedieu.org

Appendice 7d : Questions et réponses — Vierges, veuves et femmes divorcées

Cette page fait partie de la série sur les unions que Dieu accepte et suit l'ordre suivant :

1. Appendice 7a : Vierges, veuves et femmes divorcées : les unions que Dieu accepte.
2. Appendice 7b : Le certificat de divorce — Vérités et mythes.
3. Appendice 7c : Marc 10:11-12 et la fausse égalité dans l'adultère.
4. Appendice 7d : Questions et réponses — Vierges, veuves et femmes divorcées (page actuelle).

Qu'est-ce qu'un mariage, selon la définition de Dieu ?

Depuis le commencement, les Écritures révèlent que le mariage n'est pas défini par des cérémonies, des vœux ou des institutions humaines, mais par le moment où une femme — qu'elle soit vierge ou veuve — a des relations sexuelles avec un homme. Ce premier rapport sexuel est ce que Dieu lui-même considère comme l'union de deux âmes en une seule chair. La Bible montre de manière constante que c'est uniquement par ce lien sexuel que la femme devient unie à l'homme, et qu'elle reste liée à lui jusqu'à la mort de celui-ci. C'est sur ce fondement — clairement établi dans les Écritures — que nous examinons les questions courantes concernant les vierges, les veuves et les femmes divorcées, et que nous dénonçons les déformations qui ont été introduites sous la pression de la société.

Nous avons rassemblé ici certaines des questions les plus courantes sur ce que la Bible enseigne réellement concernant le mariage, l'adultère et le divorce. Notre objectif est de clarifier, à partir des Écritures, les interprétations erronées qui se sont propagées au fil du temps, souvent en contradiction directe avec les commandements de Dieu. Toutes les réponses suivent la perspective biblique qui préserve la cohérence entre l'Ancien et le Nouveau Testament.

Question : Et Rahab ? Elle était prostituée, pourtant elle s'est mariée et fait partie de la lignée de Jésus !

« Tout ce qui se trouvait dans la ville, ils l'ont entièrement **détruit** au fil de l'épée — aussi bien les **hommes** que les femmes, les jeunes et les vieux, ainsi que les bœufs, les moutons et les ânes » (Josué 6:21). **Rahab était veuve** lorsqu'elle a rejoint les Israélites. Josué n'aurait jamais permis à un Israélite d'épouser une femme des Gentils qui n'était pas vierge, à moins qu'elle ne se soit convertie et qu'elle ne soit veuve ; ce n'est qu'alors qu'elle aurait été **libre de s'unir à un autre homme**, conformément à la Loi de Dieu.

Question : Jésus n'est-il pas venu pour pardonner nos péchés ?

Oui, pratiquement tous les péchés sont pardonnés lorsque l'âme se repent et cherche Jésus, y compris l'adultère. Cependant, une fois pardonnée, la personne **doit quitter la relation adultère dans laquelle elle se trouve**. Cela s'applique à tous les péchés : le voleur doit cesser de voler, le menteur doit cesser de mentir, le profanateur doit cesser de profaner, etc. De même, une personne adultère ne peut pas continuer dans la relation adultère et s'attendre à ce que le péché d'adultère n'existe plus.

Tant que le premier mari de la femme est en vie, son âme est unie à celle de son mari. Lorsqu'il meurt, son âme retourne à Dieu (Ecclésiaste 12:7), et ce n'est qu'alors que l'âme de la femme est libre de s'unir à l'âme d'un autre homme, si elle le souhaite (Romains 7:3). **Dieu ne pardonne pas les péchés à l'avance — seulement ceux qui ont déjà été commis**. Si une personne demande pardon à Dieu à l'église, qu'elle est

pardonnée, mais que, le soir même, elle couche avec quelqu'un qui n'est pas son conjoint selon Dieu, elle a **commis à nouveau l'adultère**.

Question : La Bible ne dit-elle pas à celui qui se convertit : « Voici, toutes choses sont devenues nouvelles » ? Cela ne signifie-t-il pas que je peux repartir à zéro ?

Non. Les passages qui parlent de la nouvelle vie d'une personne convertie décrivent la manière dont Dieu s'attend à ce qu'elle vive après avoir reçu le pardon de ses péchés, et **ne signifient pas que les conséquences de ses erreurs passées ont été effacées**.

Oui, l'apôtre Paul a écrit au verset 17 de 2 Corinthiens 5 : « Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle création ; les choses anciennes sont passées ; voici, toutes choses sont devenues nouvelles », en conclusion de ce qu'il avait dit deux versets plus tôt (verset 15) : « Et il est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort pour eux et qui est ressuscité. » Cela n'a absolument **rien à voir avec le fait que Dieu donnerait à une femme la permission de recommencer sa vie amoureuse à zéro**, comme tant de responsables attachés au monde l'enseignent.

Question : La Bible ne dit-elle pas que Dieu ferme les yeux sur les temps d'ignorance ?

L'expression « temps d'ignorance » (Actes 17:30) a été utilisée par Paul alors qu'il traversait la Grèce et s'adressait à un peuple idolâtre qui **n'avait jamais entendu parler du Dieu d'Israël, de la Bible ou de Jésus**. Aucune des personnes qui lisent ce texte n'ignorait ces choses avant sa conversion.

De plus, ce passage concerne la repentance et le pardon des péchés. La Parole ne laisse même pas entendre qu'il n'y a pas de pardon pour le péché d'adultère. Le problème est que beaucoup ne veulent pas seulement le pardon pour l'adultère déjà

commis ; **ils veulent aussi continuer dans la relation adultère** — et Dieu n'accepte pas cela, qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme.

Question : Pourquoi ne dit-on rien au sujet des hommes ? Les hommes ne commettent-ils pas l'adultère ?

Oui, les hommes commettent aussi l'adultère, et **la punition à l'époque biblique était la même pour les deux**. Dieu considère cependant différemment la manière dont chacun commet l'adultère. **Il n'y a aucun lien entre la virginité masculine et l'union des couples**. C'est la femme, et non l'homme, qui détermine si une relation est un adultère ou non.

Selon la Bible, un homme, marié ou célibataire, commet l'adultère chaque fois qu'il a des relations avec une femme qui n'est ni vierge ni veuve. Par exemple, si un homme vierge de 25 ans couche avec une femme de 23 ans qui n'est pas vierge, cet homme commet l'adultère, car cette femme, selon Dieu, est l'épouse d'un autre homme (Matthieu 5:32 ; Romains 7:3 ; Lévitique 20:10 ; Deutéronome 22:22-24).

Vierges, veuves et femmes non vierges en temps de guerre

Référence	Instruction
Nombres 31:17-18	Vous devez détruire tous les hommes et toutes les femmes non vierges. Les vierges sont gardées en vie.
Juges 21:11	Vous devez détruire tous les hommes et toutes les femmes non vierges. Les vierges sont gardées en vie.
Deutéronome 20:13-14	Vous devez détruire tous les hommes adultes. Celles qui restent sont des veuves et des vierges.

Question : Donc, une femme divorcée/séparée ne doit pas se marier tant que son ex-mari est en vie, mais un homme n'a pas à attendre que son ex-femme meure ?

Non, il n'a pas à attendre. Selon la Loi de Dieu, un homme qui se sépare de sa femme pour des raisons bibliques (voir Matthieu 5:32) peut épouser une vierge ou une veuve. La réalité, cependant, est que **dans presque tous les cas aujourd'hui, l'homme se sépare de sa femme et épouse une femme divorcée/séparée**, et il est alors en situation d'adultère, puisque, pour Dieu, sa nouvelle épouse appartient à un autre homme.

Question : Puisqu'un homme ne commet pas d'adultère en épousant des vierges ou des veuves, cela signifie-t-il que Dieu accepte la polygamie aujourd'hui ?

Non. **La polygamie est interdite à notre époque en raison de l'Évangile de Jésus** et de son application plus stricte de la Loi du Père. La lettre de la Loi, donnée depuis la création (*τὸ γράμμα τοῦ νόμου - to grámma tou nómou*), établit que l'âme d'une femme est liée à un seul homme, mais ne dit pas que l'âme d'un homme est liée à une seule femme. C'est pourquoi, dans les Écritures, l'adultère est toujours présenté comme un péché contre le mari d'une femme. Voilà pourquoi **Dieu n'a jamais dit que les patriarches et les rois étaient adultères, puisque leurs épouses étaient vierges ou veuves lorsqu'ils les ont épousées**.

Avec la venue du Messie, cependant, nous avons reçu la pleine compréhension de l'Esprit de la Loi (*τὸ πνεῦμα τοῦ νόμου - to pneûma tou nómou*). Jésus, en tant qu'unique porte-parole venu du ciel (Jean 3:13 ; Jean 12:48-50 ; Matthieu 17:5), a enseigné que **tous les commandements de Dieu reposent sur l'amour et le bien de ses créatures**. La lettre de la Loi en est l'expression ; l'Esprit de la Loi en est l'essence.

Dans le cas de l'adultère, bien que la lettre de la Loi n'interdise pas à un homme d'être avec plus d'une femme, à condition qu'elles soient vierges ou veuves, **l'Esprit de la Loi interdit une telle pratique**. Pourquoi ? Parce qu'aujourd'hui, cela causerait de la souffrance et de la confusion pour toutes les personnes concernées — et **aimer son**

prochain comme soi-même est le deuxième plus grand commandement (Lévitique 19:18 ; Matthieu 22:39). À l'époque biblique, cela était culturellement accepté et attendu ; de nos jours, c'est inacceptable à tous égards.

Question : Et si un couple séparé décide de se réconcilier et de rétablir le mariage, est-ce acceptable ?

Oui, le couple peut se réconcilier à condition que :

1. Le mari ait bien été le premier homme de sa femme ; sinon, le mariage n'était pas valide, même avant la séparation.
2. La femme n'ait pas couché avec un autre homme pendant la période de séparation (Deutéronome 24:1-4 ; Jérémie 3:1).

Ces réponses confirment que l'enseignement biblique sur le mariage et l'adultère est cohérent et constant du début à la fin des Écritures. En suivant fidèlement ce que Dieu a déterminé, nous évitons les déformations doctrinales et préservons la sainteté de l'union établie par lui.